

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.04.2004

revue le : 28.04.2004

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation
- Nom du produit ALTO Unikal plus
- Producteur/fournisseur :
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: +49 7306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: +49 7306/72-316
- Service chargé des renseignements : Produktlinie Reinigungsmittel
- Renseignements en cas d'urgence :
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche:
Centre Anti-Poisons
Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg
BP 426 Tel:0033/3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:0033/3 88 11 54 75

2 Composition/informations sur les composants

- Nom chimique usuel (ou nom générique)
No CAS Désignation
64742-48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité
- Code(s) d'identification
- No EINECS : 265-150-3
- No CEE : 649-327-00-6
- Indications complémentaires :
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 Identification des dangers

- Principaux dangers: Xn Nocif
 - Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.
R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - Système de classification :
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et
(suite page 2)
-

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.04.2004

revue le : 28.04.2004

Nom du produit ALTO Unikal plus

des indications fournies par l'entreprise.

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- après inhalation :
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau.
- après contact avec les yeux :
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou jet d'eau. Eteindre les incendies importants avec un jet d'eau ou une mousse résistante à l'alcool.
- Equipement spécial de sécurité :
Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Les précautions individuelles: Non nécessaire.
- Mesures pour la protection de l'environnement :
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- Méthodes de nettoyage/récupération :
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- Manipulation :
- Précautions à prendre pour la manipulation:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.
Eviter le dégagement d'aérosols.
- Préventions des incendies et des explosions:
Tenir des appareils de protection respiratoire.

- Stockage :
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Aucune exigence particulière.
- Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
- Autres indications sur les conditions de stockage :
Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Equipement de protection individuel :
 - Mesures générales de protection et d'hygiène :
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture
- (suite page 3)
-

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.04.2004

revue le : 28.04.2004

Nom du produit ALTO Unikal plus

(suite de la page 2)

pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

- Protection respiratoire :
Inutile si l'air ambiant et l'air frais sont suffisants
- Protection des mains :
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- Matériau des gants
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux :
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques

- Indications générales.
- Forme : liquide
- Couleur : incolore
- Odeur : caractéristique
-
- Modification d'état
- Point de fusion : non déterminé
- Point d'ébullition : > 193 ° C
- Point d'éclair : 65 ° C
- Auto-imflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.
- Pression de vapeur : à 20 ° C 23 hPa
- Densité : à 20 ° C 0,78 g/cm³
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : non ou peu miscible
- Valeur du pH : à 20 ° C n.a.
- Teneur en solvants :
- solvants organiques 0,0 %

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.04.2004

revue le : 28.04.2004

Nom du produit ALTO Unikal plus

- eau : (suite de la page 3)
50,0 %

10 Stabilité et réactivité

- Décomposition thermique / conditions à éviter :
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
 - Réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
 - Produits de décomposition dangereux :
Pas de produits de décomposition dangereux connus.
-

11 Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë :
 - Effet primaire d'irritation :
 - de la peau : Pas d'effet d'irritation.
 - des yeux : Pas d'effet d'irritation.
 - Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
 - Indications toxicologiques complémentaires :
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
-

12 Informations écologiques

- Indications générales :
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) :
polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Ne doit accéder ni à la nappa phréatique, ni aux eaux naturelles
Les solutions diluées peuvent être rejetées dans une stations d'épuration.
-

13 Considérations relatives à l'élimination

- Produit :
 - Recommandation :
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - Emballages non nettoyés :
 - Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
-

14 Informations relatives au transport

- Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :
 - Polluant marin : Non
-

15 Informations réglementaires

- Marquage selon les directives CEE :
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les
(suite page 5)
-

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.04.2004

revue le : 28.04.2004

Nom du produit ALTO Unikal plus

(suite de la page 4)

Produits dangereux

- Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :
Xn Nocif
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :
naphta lourd (pétrole), hydrotraité
- Phrases R :
 - 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 - 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Phrases S :
 - 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
 - 13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 - 20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 - 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
 - 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
 - 29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Prescriptions nationales :
- Classe de pollution des eaux :
Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases R importantes:
 - 45 Peut provoquer le cancer.
 - 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 - Service établissant la fiche technique :
Service Produits de nettoyage et d'entretien
-